

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHÉVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X~~4~~

1 SEPTEMBRE 1910

No. 17

Ce numéro, en raison des fêtes du Collège, contient 20 pages.

SOMMAIRE—Les fêtes du Collège de Saint-Boniface—Cérémonie religieuse—Remarques sur le travail du Juge Anglin—Orphelinat Saint-Joseph de Makinac—Agrandissement à la Maison Chapelle—Bénédiction de la pierre angulaire de la Maison Vicariale—Nominations ecclésiastiques—Feu Seur Parent—Progrès du diocèse de Prince-Albert—Ordination de M. l'abbé Clovis Paillé—Aux Indes, (suite)—Ding ! Dang ! Doug ! R. I. P.

## LES FÊTES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

PREMIERE CONVENTION GENERALE DES ANCIENS ELEVES A L'OCCASION DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DES RR. PP. JESUITES.

La ville de Saint-Boniface gardera longtemps le souvenir des fêtes célébrées les 16, 17 et 18 août. Des centaines d'anciens élèves du Collège étaient accourus de toutes parts. Le vieux boulevard de la foi catholique et de la tradition française dans l'Ouest, aujourd'hui transformé en cité, reçut royalement ces hôtes distingués. Le mercredi, 17, fut proclamé jour de fête civique. Les drapeaux flottèrent partout et tous les cœurs battaient à l'unisson de ceux de ces fils revenant avec émotion vers leur *Alma Mater*, qui leur ouvrait si cordialement ses bras et les pressait si tendrement sur son sein. Le superbe Collège, digne en tous points des plus belles institutions sœurs de la province de Québec, était décoré avec goût, et le soir, sous les feux de l'illumination, il projetait au loin son clocher et ses clochetons, et détachait gracieusement son imposante et artistique façade.

Les fêtes avaient été organisées par un comité d'anciens élèves, dont le premier gradué, M. L.-N. Bétournay, était le président et dont le R. P. Joseph Blain, s. j., était l'âme et la cheville ouvrière. Elles commencèrent par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, suivie d'un souper intime, pendant lequel divers orateurs traduisirent les sentiments dont les cœurs débordaient. Le R. P. Joseph Carrière, le nouveau et sympathique recteur, souhaita la bienvenue à tous et indiqua à grands traits l'objet et la fin de la réunion.

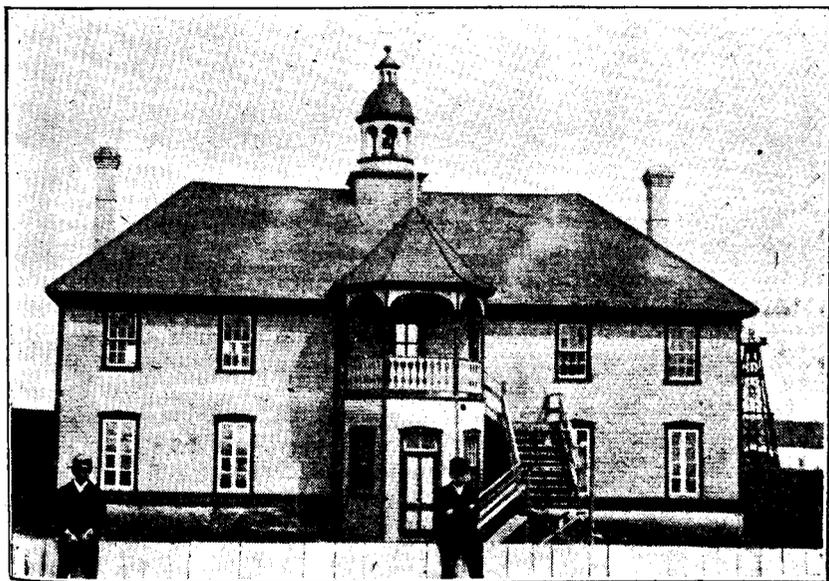
## MESSE PONTIFICALE A LA CATHEDRALE.

Le lendemain, à 9½ h. les anciens élèves se réunirent à la Cathédrale, où S. G. Mgr l'Archevêque chanta la messe solennellement, assisté de Mgr Dugas, P. A., V. G., comme prêtre assistant, des RR. PP. Carrière, S. J., recteur, et Magnan, provincial des O. M. I., comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Béliveau et Bellavance, comme diacres d'office. De nombreux prêtres séculiers et réguliers étaient présents. Plusieurs communautés de femmes étaient représentées, en particulier, les Soeurs Grises, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., les Soeurs de la Miséricorde, les Filles de la Croix et les Soeurs de N.-D. des Missions.

Après l'Evangile M. l'abbé Elie Rocan, curé de Ste-Elizabeth, le premier ancien élève devenu prêtre, en 1890, monta en chaire. Il prit pour texte ces paroles de Daniel que Mgr Taché inscrivit lui-même sur les armes du Collège: *Pueris his dedit Deus scientiam.* (I, 17.) Commentant cette devise le prédicateur rappela ce que les anciens élèves doivent à la patrie, à leurs familles et à eux-mêmes. Pour remplir ce triple devoir le secours de la religion est absolument nécessaire. Puis rappelant que les Oblats, les prêtres séculiers et les Jésuites ont été successivement chargés de la direction du Collège, il rappela certains traits caractéristiques de ces diverses époques. Il évoqua le souvenir du bon Père Lavoie, O. M. I., qui, fidèle au mot d'ordre de sa congrégation, enseigna aux pauvres dans le vieux Collège. M. l'abbé Forget-Desparis, l'instigateur de l'ère de progrès, mourut à la fin de l'année 1881 entre les bras de ses chers élèves, avant d'avoir pu entrer dans la nouvelle terre promise, dans le nouveau collège, dont il avait obtenu la construction par des instances répétées auprès de Mgr Taché. — Comment voulez-vous que nous bâtissons, disait le grand archevêque, nous n'avons pas d'argent. — Monseigneur, répondait M. Forget, Dieu y pourvoiera. — En effet, raconta le prédicateur, Mgr Taché me disait plus tard: "Mon cher enfant, c'est moi qui ai fait bâtir le Collège, mais c'est M. Forget qui l'a payé. Nous n'avons rien pour commencer, mais après sa mort l'argent nous est venu comme par miracle." Ce digne prêtre avait demandé à se dévouer pendant dix ans aux missions de la Rivière-Rouge et il mourut exactement à la fin de la décade. Le souvenir du sympathique Père Lory, le premier recteur jésuite, est encore vivant dans le cœur de tous les élèves d'alors.

Et si nous nous reportons aux débuts même de notre *Alma Mater*, si nous remontons jusqu'à son fondateur, nous voyons Mgr Provencher en jeter les bases dès son arrivée en 1818. Aussi grand patriote qu'intrépide missionnaire, le premier évêque de Saint-Boniface voulait former parmi les enfants du pays des ouvriers qui l'aideraient à répandre la religion du Christ et voilà pourquoi il était si heureux de partager ses repas avec les élèves de son Collège.

Après lui Mgr Taché n'eût rien de plus à cœur que de promouvoir la grande cause de l'éducation. C'est à force de sacrifices qu'il bâtit le vieux Collège, aujourd'hui le Petit-Séminaire, puis le Collège de 1881. En 1885, il confia son œuvre si chère à la Compagnie de Jésus, afin de lui assurer constamment un personnel complet, dont la haute réputation d'éducateurs est universelle. "Le souvenir de ce regretté archevêque et père m'émeut tout particulièrement, dit le prédicateur, quand je me rappelle les larmes que je lui ai vu verser, alors



LE VIEUX COLLEGE DE 1855 DEVENU PETIT-SEMINAIRE.

que j'étais son secrétaire, lorsqu'il écrivait ses immortelles pages pour défendre et revendiquer les droits de l'Eglise et des parents à l'éducation de l'enfant."

Depuis quinze ans, l'œuvre de NN. SS. Provencher et Taché grandit et se développe merveilleusement sous le haut patronage de leur successeur et de l'héritier du dépôt transmis. *Depositum custodi.* Le *Bene certasti* de Pie X dit avec quelle soin et quelle intrépidité ce dépôt a été gardé pendant cette période tourmentée. Par une heureuse inspiration le vieux monument est devenu le berceau d'un Petit-Séminaire, qui sera une pépinière de nouveaux apôtres.

## BANQUET AU COLLEGE.

Le midi il y eut grand banquet au Collège. Tous les citoyens de marque de Saint-Boniface avaient tenu à prendre part à ces agapes. Des toasts furent portés au Pape, au Roi, à la ville, aux anciens professeurs et à la presse.

M. le président Bétournay invita d'abord Mgr l'Archevêque à proposer la santé du Pape. Monseigneur commença par faire remarquer que, dans toute réunion de Catholiques, cette santé s'imposait tout d'abord, parce que le Pape est le représentant de Jésus-Christ, le Roi des rois. Faisant allusion à la soumission que tout fidèle doit au Vicaire de Jésus-Christ, Sa Grandeur fit remarquer que les directions pontificales s'adressent à chacun: évêque, prêtre et laïque, et que les élèves du Collège de Saint-Boniface, en raison de l'éducation chrétienne et supérieure qu'ils ont reçue, doivent partout donner l'exemple de cette obéissance pleine et entière. Nous devons nous entendre pour combattre l'éducation neutre sur tous les terrains, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université. Nous devons faire sentir notre influence et nous opposer aux doctrines néfastes de l'Université neutre et de l'instruction obligatoire. La Saskatchewan et l'Alberta ont des Universités neutres. Nous n'en sommes pas encore là, mais nous en sommes menacés. La lutte est déjà engagée et j'espère que nous pourrons compter sur chaque ancien élève du Collège. Soyons unis et nous serons forts. Nous nous ferons respecter et l'on devra compter avec nous.

Monseigneur parla aussi en anglais et rappela que l'éducation doit former tout l'homme, son esprit et son cœur, et que pour atteindre cette fin l'instruction religieuse est absolument nécessaire. Sa Grandeur indiqua l'importance des classiques grecs et latins dans le développement de l'intelligence.

Les convives chantèrent l'*Oremus pro Pontifice* et le Dr F. Lachance répondit à la santé proposée. " Je n'oublierai jamais, raconta-t-il, l'impression que j'éprouvai lorsque j'eus le bonheur d'aller à Rome porter à Sa Sainteté les hommages de la Jeunesse Catholique de mon pays en 1908. Comme je m'étais agenouillé, le Pape me prit par la main, en me disant: "*Mon cher enfant, debout!*" L'orateur esquissa à grands traits la grande figure de Pie X et termina en évoquant le souvenir de Jeanne d'Arc, l'héroïne récemment placée sur les autels.

L'honorable Juge Prendergast, invité à proposer la santé du Roi, le fit brièvement, car, dit-il, l'habitude veut qu'on accueille cette santé en silence. Néanmoins on me permettra une discrète mention, en cette circonstance, de la récente modification de la formule du serment royal, par laquelle on mettait sur les lèvres du Souverain des paroles qui n'étaient pas dans son cœur. Cet acte est pour nous, Catholiques, un sujet de joie patriotique et de légitime fierté et il ne saurait qu'augmenter notre loyauté. C'est le fleuron essentiel qui lui manquait encore.

M. Smith-Pigott répondit à cette santé en exaltant la loyauté des Canadiens-Français, qui, en 1812 notamment, conservèrent le Canada à l'Angleterre.

M. le maire Bleau, invité à proposer la santé de la ville, souhaita la plus cordiale bienvenue aux anciens élèves et fit d'une manière originale d'excellentes remarques. Il déclara en particulier que l'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg était à tous les points de vue une très mauvaise affaire. Ce serait un malheur pour l'influence catholique et canadienne-française, pour nos écoles, pour le progrès de notre ville et pour les intérêts financiers des contribuables. Winnipeg compte aujourd'hui sept quartiers et Saint-Boniface deviendrait son huitième quartier. Or l'influence, dont nous jouissons aujourd'hui, pour la gouverne de nos affaires, serait réduite à un huitième. Ça fait vraiment mal au cœur de voir parfois des citoyens ne pas comprendre des choses claires et désirer l'annexion.

M. l'échevin Waller, représentant de Norwood, répondit à cette santé et fit un magnifique éloge des institutions de Saint-Boniface; cathédrale, collège, hôpital, couvents et écoles.

Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., ancien directeur du Collège, proposa la santé des anciens directeurs et professeurs de 1818 à 1885. Ce n'est pas une vantardise de dire que le Collège de Saint-Boniface remonte à 1818. Dès 1823 Mgr Provencher écrivait à Mgr Lartigue: "J'ai deux écoliers qui ont vu toute leur grammaire latine." En 1824 il écrivait à Mgr Plessis: "Il me faut des livres pour le latin; j'ai besoin d'une traduction d'Horace... J'ai demandé quatre dictionnaires latins français et quatre français latins." Deux ans avant qu'il y eût une seule école protestante dans le pays, Mgr Provencher avait déjà établi deux écoles et un cours classique. L'année suivante, le 2 juillet 1825, à la suggestion de Sir George Simpson, le conseil de York Factory, en reconnaissance des services rendus à l'éducation par les écoles de Mgr Provencher, lui vota une somme annuelle de 50 louis. Le premier évêque de Saint-Boniface eut pour principaux collaborateurs les Dumoulin, les Edge, les Harper, les Mayrand, les Belcourt, etc.

Mgr Taché, héritier du zèle de son prédécesseur pour la cause de l'éducation, passa à travers le feu et l'eau. Il bâtit le vieux et le nouveau collège, celui de 1881. Ses collaborateurs furent MM. les abbés Georges Dugas, Raymond Giroux, les RR. PP. Lavoie et St-Germain, O. M. I.; M. Forget consolida l'œuvre et l'incorpora à l'Université naissante de Manitoba en 1877. MM. Dufrenne, Cloutier, Cherrier et votre serviteur furent les derniers ouvriers de l'ancien régime.

Mgr Provencher, remarqua l'orateur eu terminant, sut obtenir des dons et Mgr Taché sut les conserver. A une certaine époque Mgr Taché fut très blâmé de ne pas ouvrir Saint-Boniface, mais il avait des

vues supérieures, qui sont faciles à saisir aujourd'hui. S'il avait laissé entrer n'importe quelle population dans Saint-Boniface, notre ville se serait peuplée comme celle de Winnipeg, mais il n'y aurait pas eu de ville catholique et française, de *ville cathédrale* sur les bords de la rivière Rouge. Inutile d'ajouter que ce dépôt est gardé avec un soin jaloux par son illustre successeur.

Le R. P. Drummond, s. j., venu de New-York pour la circonstance, et qui, avec les RR. PP. Blain et Paquin, fut l'un des ouvriers de la première heure du nouveau régime, porta la santé des recteurs et professeurs des vingt-cinq dernières années. Il fit de pratiques considérations pédagogiques, fort goûtées de l'auditoire et marquées au coin de l'expérience. L'espace ne nous permet pas de les résumer. Notons seulement que l'éminent rédacteur de l'*America* rendit un bel hommage à l'esprit de travail des anciens élèves du collège, au milieu desquels il a passé de si nombreuses années.

M. Antonin Dubuc porta la santé de la presse et M. C.-H. Royal dit l'estime, l'affection et la reconnaissance des anciens élèves pour les Pères de la Compagnie de Jésus.

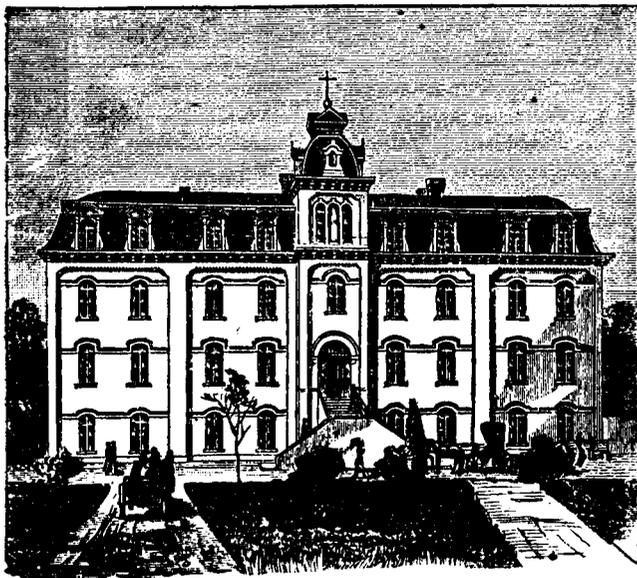
A l'issue du banquet une longue file d'automobiles attendait les joyeux célébrants et les promena jusqu'au soir à travers Saint-Boniface et Winnipeg.

#### SEANCE DU SOIR.

Cette séance était ouverte au public. La vaste salle du Collège était remplie. La musique, le chant, l'éloquence et la poésie tinrent de longues heures l'auditoire sous le charme.

M. Roger Goulet, inspecteur des écoles bilingues du Manitoba, retraça l'histoire du Collège et s'efforça de relier les divers anneaux de la longue chaîne de dévouement, de sacrifice et de gloire, qui s'étend de 1818 à nos jours. Il montra Mgr Provencher, le fondateur, comme un géant en stature, en intelligence, en dévouement et en vertu. Il salua avec des accents émus son élève de 1827, M. Gabriel Lafournaise, présent aux fêtes. Expliquant comment les enfants du pays n'avaient pas répondu à ses vœux. L'orateur dit que la grande ambition du temps était de devenir employé de la Cie de la Baie d'Hudson. Nous nous permettrons de noter ici, contrairement à l'assertion de M. Goulet, que MM. les abbés Guillaume Edge et Jean Harper, malgré leurs noms anglo-saxons, étaient de bons Canadiens-français de la province de Québec. *Cuique suum*. En 1833, M. l'abbé J.-B. Thibault avait la direction des classes, qui se tenaient dans le modeste palais épiscopal d'alors. Il est difficile de préciser à cette époque. Mgr Provencher devait envoyer ses missionnaires si peu nombreux à droite et à gauche et il semble bien que lui-même était le directeur permanent et le professeur presque continu. Mgr Taché bâtit le vieux collège en 1855. Les Frères de la Doctrine Chrétienne, arrivés en 1854, y enseignèrent de

1855 à 1860. Un désastreux incendie vient consumer la cathédrale et l'évêché le 14 décembre 1860 et le collège devint en même temps cathédrale et évêché jusqu'à la reconstruction en 1862. Les Oblats de Marie-Immaculée prirent la direction du Collège en 1860. Le P. Lefloch, 1860 — 62; le P. Lestanc, 1862 — 65; le P. Végreville, 1865 — 66; l'abbé Georges Dugas, 1866 — 69; l'abbé Raymond Giroux, 1869 — 70; le P. Lavoie, 1870 — 78. En 1871, le Collège fut incorporé et en 1877 il devint partie de l'Université, formée des trois collèges alors existants. En 1878 le clergé séculier reçut définitivement la direction de l'institution. L'abbé Forget-Despatis, 1878 — 81; l'abbé Cherrier, 1881 — 84; l'abbé aujourd'hui Mgr F.-A. Dugas, 1884 — 85.



LE COLLEGE DE 1881.

Depuis 1885, les divers recteurs envoyés par la Compagnie de Jésus, furent le P. Lory, 1885 — 90; le P. F.-X. Renaud, 1890 — 91; le P. Henri Hudon, 1891 — 94; le P. Chartier, 1894 — 1898; le P. Paquin, 1898; le P. Hyacinthe Hudon, 1899 — 1903; le P. Jacques Dugas, 1903 — 08; le P. Filiatrault, 1908 — 10, et le P. Joseph Carrière, récemment nommé.

L'orateur termina en rappelant que les Jésuites sont revenus dans l'Ouest continuer l'œuvre d'un des leurs, l'illustre martyr Aulneau, et présenta les résolutions suivantes:

“ Les Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface résolvent de promouvoir les intérêts de l'*Alma Mater*: 1o En aidant au recrutement de ses élèves. 2o En étudiant sa position dans l'Université et en s'efforçant de l'améliorer. 3o En propageant par tous les moyens possibles les saines doctrines qui leur ont été enseignées dans cette institution. 4o En défendant sa réputation si jamais elle est attaquée. Qui touche au Collège touche à chacun de ses élèves. ”

Le R. P. A. Chossegros, s. J., ancien professeur, venu de Montréal pour les fêtes, lut ensuite de nombreuses strophes, pétillantes d'esprit et remplies d'allusions qui provoquèrent à maintes reprises le franc rire de l'auditoire.

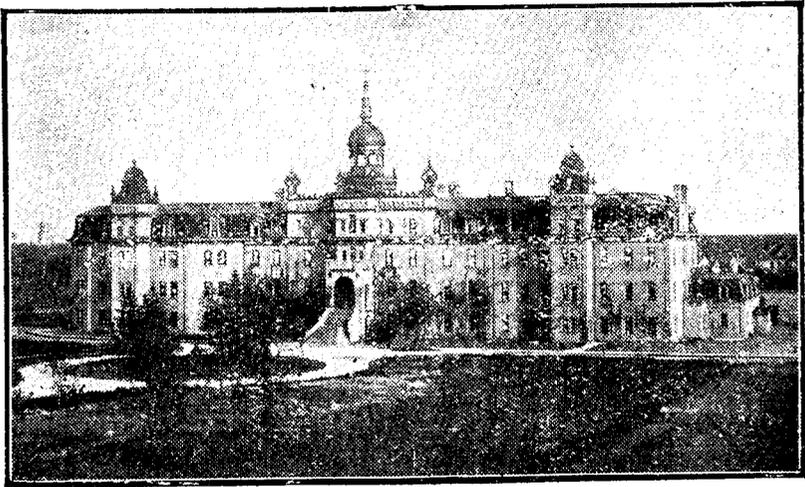
M. l'abbé A. Béliveau, D. D., chancelier du diocèse, traita de l'*action sociale catholique* des anciens élèves. Il définit ce qu'est l'*action sociale*: action exercée dans la société pour le bien de la société et non par intérêt personnel. Cette action sera *catholique* en autant qu'elle s'inspirera des principes de la foi. Les anciens élèves doivent faire de cette action sociale catholique. Ils y sont tenus par le caractère ineffaçable de leur baptême et d'une manière spéciale par l'éducation supérieure qu'ils ont reçue de maîtres réputés dans le monde entier les champions de l'orthodoxie. C'est un devoir strict pour les anciens élèves de faire sentir leur influence dans la famille, la ville, la province et le pays. Pour arriver à ce but il faut d'abord que chacun se convainque de la nécessité de cette action et que cette conviction repose sur une foi éclairée. Nous respectons volontiers la foi lorsqu'elle se tient sur les hauteurs, mais si elle veut descendre sur le terrain pratique, c'est une toute autre affaire et parfois une triste affaire. Cette erreur entraîne des conséquences néfastes. Nous ne pouvons pas nous dédoubler, nous n'avons pas deux consciences.

L'orateur cita comme modèle pratique d'action sociale catholique, telle qu'elle doit être entendue et pratiquée, le président de la Jeunesse Catholique, Elzéar Beaupré, ancien élève de Saint-Boniface. La lutte, qu'avec ses intrépides amis il fait à la franc-maçonnerie, est de l'action sociale au premier chef. En démasquant cette secte infâme, il retarde ses petites affaires de dix à vingt ans.

Nous nous proclamons volontiers le peuple le plus catholique du monde, mais nous n'entendons pas bien l'esprit catholique si nous ne savons pas suivre dans les questions mixtes, politico-religieuses, la direction d'hommes indépendants parlant en vertu d'une mission supérieure. Nous avons le droit et le devoir d'aller jusqu'aux confins de l'action sociale catholique et il ne faut pas nous laisser arrêter sous prétexte d'incursion sur le terrain politique. Pour que cette action soit forte et efficace, elle doit être la résultante de l'union et de l'entente et voilà pourquoi l'orateur émit le vœu suivant:

“ Que tous et chacun des Anciens Elèves travaillent à faire dispa-

raître les causes de désunion qui pourraient exister entre les Catholiques influents du Manitoba, telles que l'esprit de parti en politique, les préjugés nationaux, les rivalités personnelles exagérées, etc. Qu'ils restent, comme par le passé, sincèrement attachés à la direction de leurs chefs spirituels et que, dans des réunions périodiques, ils cherchent à se connaître et à s'unir de plus en plus pour concentrer leurs efforts sur les points qu'ils jugeront à propos de choisir comme champ d'action."



LE COLLEGE ACTUEL.

M. l'abbé Béliveau, en donnant M. V.-E. Beaupré comme modèle pratique d'action sociale catholique, l'avait cité à l'ordre du jour. Le président du cercle La Vêrandrye, de Saint-Boniface, M. le docteur F. Lachance présenta la motion suivante, qui fut acclamée par l'assistance:

"Les Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface, réunis en conventum général, présentent leurs chaleureuses félicitations à leur condisciple M. V.-E. Beaupré, i. c., président général de l'A. C. J. C., pour son activité à combattre courageusement la Franc-Maçonnerie, son influence, ses doctrines, ses menées, suivant l'engagement contracté à sa réception dans la Congrégation de la Très Sainte-Vierge dans notre Collège."

M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface montra *le rôle de l'Eglise dans la haute éducation*. Nous n'entreprendrons pas de résumer cette thèse établie avec une vigoureuse logique sur les principes

constitutifs de l'ordre religieux et social et appuyée par un choix d'autorités de tout premier ordre. La motion, que l'orateur proposa en guise de conclusion, en montre toute la portée pratique :

“ Les Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface adhèrent au principe de l'enseignement religieux comme partie essentielle de l'éducation et affirment leur croyance en la nécessité de maintenir la notion de Jésus-Christ et de sa morale à l'école, au collège et à l'université. ”

M. John Dutton parla ensuite en anglais au nom des anciens élèves de langue anglaise. Il insista particulièrement sur l'avantage que les élèves anglais trouvent au Collège d'apprendre le français, tout en suivant le cours classique anglais. Lui-même se félicita de cette faveur qu'il estime à grand prix et qui est tout à son crédit. Le français est le complément indispensable de toute éducation supérieure. Voici le texte de la résolution qu'il présenta à la fin de son discours :

“ It is the wish of the former students of St. Boniface College, assembled in general Convention, that they, of all nationalities, should unite their efforts to promote the cause of education and religion; that catholic colleges of different languages, whether they be in the one or in different buildings, should be one in heart and soul, whenever the higher interests of our divine faith require it. ”

Le R. P. Recteur clôtura la séance par quelques paroles brèves, mais substantielles. Il voulait finir avant le jour suivant. Il souligna l'importance des conclusions présentées par les orateurs de la soirée et souhaita à l'*Association des Anciens Elèves*, issue de cette première convention générale, une existence durable et féconde.

Le lendemain on pria pour les chers défunts dans la chapelle du Collège, où Mgr Dugas chanta une messe de requiem, assisté des RR. PP. Dugas et Paquin, s. J. Le R. P. Chossegras, s. J., évoqua le souvenir des disparus.

Dans l'après-midi, joyeuse excursion sur le *Winnitoba* aux écluses de Saint-André. Ainsi se terminèrent sur les eaux de la rivière Rouge ces fêtes mémorables, qui sont l'inauguration d'une ère nouvelle dans l'histoire du Collège et le prélude de celles plus grandioses encore du prochain centenaire.

### CEREMONIE RELIGIEUSE.

M. l'abbé A. Béliveau, administrateur du diocèse, a donné le 25 août à la Maison-Vicariale des Sœurs Grises le saint habit aux Rdes Sœurs: Ste-Marguerite du Sacré-Cœur. ( Marie-Clara Dufault, ) de Lorette; McLeod, ( Liza-Eva Petawikijik, ) de Kenora, Ont.; St-Gérard Magella, ( Marie-Bertha Brunet ) de Deschambault, Qué.

La Rde Sœur Ste-Joséphine, ( Marie-Anna Laberge, ) a prononcé ses derniers vœux.

REMARQUES SUR LE TRAVAIL DU JUGE ANGLIN  
CONCERNANT LES DIVERS SYSTEMES D'ÉCOLES AU CANADA.

Lors de la réunion annuelle de juillet dernier, de l'*Association Catholique de l'Éducation* des États-Unis, à Détroit, Michigan, l'honorable Juge Anglin, d'Ottawa, a lu un travail très intéressant et très bien fait au point de vue historique et légal sur les systèmes scolaires des diverses provinces du Canada. Toutefois nous ne pouvons pas lui rendre le témoignage qu'il a traité son sujet d'une manière impartiale, au moins en ce qui concerne nos provinces de l'Ouest. Ainsi, en parlant du bill rémédiateur de 1896, proposé par le ministre McKenzie-Bowell et renvoyé aux calendes grecques par M. Laurier, alors chef de l'opposition, l'honorable juge exagère les difficultés que ce bill eut rencontrées dans la pratique, s'il eût été adopté; il insinue même qu'il n'était pas praticable. Ce n'était pas l'opinion de M. Clifford Sifton, qui déclarait dans le temps à un Catholique éminent de Saint-Boniface que le bill allait passer et être mis en pratique. *It will pass and work.*

Quant à l'arrangement Laurier-Greenway, appelé par eux: *Règlement final*, l'honorable juge Anglin, a oublié de dire que Léon XIII, dans l'encyclique *Affari nos*, l'a déclaré *défectueux, imparfait, insuffisant*.

Concernant les écoles de Saint-Boniface, dirigées par les mêmes communautés de Frères et de Sœurs que les écoles libres de Winnipeg, le conférencier ne dit rien de la capacité des maîtres et maîtresses, mais il ajoute: "*It is said that the pupils from those schools do not present themselves for the High School entrance examinations.*" Evidemment l'auteur ne réalise pas la situation et il la présente sous un jour faux. Les garçons vont ordinairement au Collège de Saint-Boniface, où les uns prennent leurs degrés universitaires et les autres obtiennent des diplômes de cours commercial, tandis que les jeunes filles subissent chaque année les examens du Gouvernement pour l'obtention des brevets d'enseignement. Ainsi cette année 46 élèves du couvent de Saint-Boniface ont passé avec succès ces divers examens. Ces résultats et ceux obtenus dans les autres couvents et écoles, où le système bilingue est en honneur, prouvent que l'honorable juge est encore mal informé lorsqu'il ajoute que l'anglais est enseigné d'une manière déplorable: "I am told that in fact English is poorly taught."

Il est vrai qu'au Manitoba il n'y a pas d'autres écoles paroissiales véritables que les écoles libres de Winnipeg et de Brandon, bien que le conférencier oublie de mentionner celle de Brandon. Il dit aussi que les Catholiques de langue anglaise sont moins favorisés que ceux de langue française, mais il n'explique pas la différence de leur situation. Là où les Catholiques d'une nationalité, quelle qu'elle soit, sont groupés ensemble, à la campagne, de façon à former la majorité ou la

totalité de la population, ils peuvent bénéficier pour les écoles de la localité des taxes scolaires et des octrois du Gouvernement. C'est le cas pour nos paroisses françaises de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine, et aussi pour les Polonais et les Ruthènes, s'ils veulent avoir des écoles avec des commissaires catholiques. Or, les Catholiques de langue anglaise, établis dans les villes et les villages où la majorité est protestante, ne peuvent bénéficier des avantages dont jouissent les Catholiques groupés en paroisses à la campagne. Si donc des paroisses catholiques françaises, polonaises ou ruthènes peuvent recevoir les taxes scolaires et les octrois du Gouvernement, ce n'est qu'en vertu de leur groupement. Si les Catholiques de langue anglaise, perdus au milieu des Protestants parce qu'ils ont cherché avant tout des terres avorables et non des milieux catholiques, se formaient en colonies exclusivement catholiques ou à peu près, ils obtiendraient les mêmes avantages que d'autres avec le système actuel. Ceci fait sans doute ressortir le mérite des Catholiques de langue anglaise, polonaise, allemande et ruthène, qui paient double taxe à Winnipeg et à Brandon, mais ils n'auraient pas raison de blâmer leurs coreligionnaires de la campagne qui peuvent tirer partie du régime actuel.

\* \* \*

En exposant la situation scolaire des provinces de Saskatchewan et d'Alberta, le conférencier n'ose pas infliger le moindre blâme aux auteurs de la nouvelle constitution de 1905. Et pourtant cette constitution consacre les ordonnances de 1892 et de 1901, qui ont privé les Catholiques du contrôle de leurs écoles et qui en font pratiquement des écoles neutres. Il nous semble qu'un Catholique fidèle aux enseignements des Papes ne peut faire autrement que de déplorer une pareille brèche faite à un principe catholique fondamental, si hautement et si explicitement proclamé par Léon XIII dans l'encyclique *Affari vos* sur les écoles du Manitoba. Les écoles des nouvelles provinces sont certainement neutres en principe. Sir Wilfrid Laurier l'a déclaré clairement. Les Catholiques n'ont pas droit à des écoles séparées là où ils sont la majorité. Si dans certaines écoles dirigées par les Sœurs il règne une atmosphère religieuse, d'odieuses restrictions pour l'enseignement religieux n'en demeurent pas moins. Le plus grand nombre des écoles séparées existantes sont dirigées par des maîtres ou maîtresses séculiers catholiques, qui n'ont pas toujours le souci de cet enseignement religieux et parfois l'on emploie dans ces écoles des maîtres ou maîtresses protestants.

En présence d'une telle situation, affirmer qu'après tout, en définitive, l'avenir de l'éducation catholique est brillant dans ces nouvelles provinces, c'est être par trop optimiste. "As the whole the outlook for the cause of catholic education in these new provinces is bright." Ré-médierait-on dans une certaine mesure au système universitaire athée

par un groupement des élèves catholiques dans un collège ou une pension quelconque, cette conclusion n'en resterait pas moins injustifiable. Le savant légiste ne devrait pas être si enthousiaste d'un état de choses, qui est véritablement alarmant et qu'on ne saurait trop déplorer dans un pays où la Constitution nous garantit des droits scolaires incontestables.

### ORPHELINAT SAINT-JOSEPH DE MACKINAC.

L'orphelinat Saint-Joseph de Mackinac vient de recevoir un nouveau supérieur dans la personne du R. P. L. Ducharme, c. s. v. En se rendant à son poste, le Révérend Père est arrêté à Saint-Boniface le 10 août. Il était accompagné du Frère Bourgeois, c. s. v., qui remplira les fonctions de procureur.

Le R. P. J.-H. Houle, c. s. v., qui dirigeait l'œuvre depuis 1904 et qui a connu les jours de détresse par lesquels a passé cette institution, retourne à Joliette.

Depuis le départ des Filles de la Croix, l'automne dernier, l'orphelinat avait été privé du bienfait de l'assistance des religieuses. Ce vide vient d'être heureusement comblé par les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, qui sont arrivées au nombre de cinq à Saint-Boniface le 18 août et se sont rendues le lendemain à Mackinac. Ces dévouées religieuses viennent de Québec et appartiennent à une jeune communauté fondée par le Séminaire.

Puissent les nouveaux ouvriers recueillir ce que leurs devanciers ont semé dans le dénuement et l'abnégation !

### AGRANDISSEMENT A LA MAISON-CHAPELLE.

Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. viennent de commencer à agrandir leur Maison-Chapelle de Saint-Boniface. La nouvelle aite aura 100 pieds de longueur par 40 de largeur. Elle comprendra une chapelle et permettra de recevoir un plus grand nombre d'enfants au Jardin de l'Enfance.

Nous profitons de cette occasion pour informer le public que les Sœurs de la Maison-Chapelle tiennent un atelier de reliure et font un ouvrage de tout premier ordre.

### BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE

#### DE LA NOUVELLE MAISON-VICARIALE.

Dimanche, le 7 août, à 7½ h. du soir, la population de Saint-Boniface se portait nombreuse vers la nouvelle Maison-Vicariale, afin d'assister à la bénédiction de la pierre angulaire. Des amis de Winni-

pag étaient présents et de nombreux membres du clergé séculier et régulier accompagnaient S. G. Mgr l'Archevêque. Les communautés sœurs étaient représentées. Tous tenaient à témoigner leurs sympathies aux Rdes Sœurs Grises de la Charité de Montréal, ces ouvrières de la première heure, et à partager avec elles les joies de ce beau jour, où elles posaient le fondement d'un magnifique développement de leur œuvre. Cette nouvelle Maison-Vicariale, attenante à l'Hospice Taché, s'élève en forme de croix latine, dont les bras ont une longueur totale de 270 pieds par 50 de largeur. L'arbre principal, en comptant les 100 pieds de l'Hospice, mesure 260 par 50. Il repose sur une base en forme de losange de 92 par 52: ce qui fait une longueur totale de 312 pieds. L'édifice aura quatre étages.

La cérémonie commença par les prières liturgiques. Mgr l'Archevêque bénit la pierre angulaire, donnée et sculptée par la maison Bourgeault, et guidé par l'architecte, M. Elie Lusignan, il parcourut, en bénissant, les diverses parties des fondations, suivi processionnellement par les membres du clergé. Sa Grandeur adressa ensuite la parole à la foule, évoquant le souvenir de l'arrivée des Rdes Sœurs Grises en 1844 et leur humble, mais courageux début sur les rives de la rivière Rouge. Soixante-six ans se sont écoulés et le grain de sénévé est devenu un grand arbre. Bien consolant est ce développement merveilleux et ce jour est vraiment un jour de Thabor pour les filles de la Vénérable Mère d'Youville, cette femme admirable, dont la mémoire est impérissable. Glorieuse est l'œuvre accomplie par cette âme d'élite, par cette femme de Dieu, œuvre, dont le berceau placé sur les rives du Saint-Laurent, rayonne aujourd'hui par tout le Canada, possède de nombreuses ramifications aux Etats-Unis et fait sentir son influence bénie jusqu'à l'extrême nord. Marchant sur les traces de leur Vénérable Mère, les Sœurs Grises continuent à être les mères des pauvres et des petits, les consolatrices des malades et des affligés, les anges de la céleste charité. Partout on se plaît à leur reconnaître un véritable cœur de mère, *a mother's heart*, comme disait un jour un vieux chef sauvage.

Héroïque est l'histoire des Sœurs Grises dans nos plaines de l'Ouest. Les quatre premières religieuses, qui virent ici, eurent à faire un pénible voyage de deux longs mois et pendant longtemps celles qui les suivirent eurent à marcher sur leurs traces. Ces héroïnes bravaient le froid, la fatigue, la pauvreté, la misère et disaient un éternel adieu à leurs familles et aux rives du Saint-Laurent. Non contentes de faire rayonner le flambeau de la foi et de la charité sur les bords de la rivière Rouge, elles ne tardèrent pas à s'engager sur les pas des missionnaires et les suivirent jusque sur les rives lointaines de l'Athabasca et du McKensie. Rien n'est réconfortant comme la lecture des récits de ces voyages, de ces missions lointaines. Qu'on les remette sou-

vent sous les yeux des jeunes générations, afin de leur inspirer l'esprit de dévouement et de zèle apostolique qui dévorait ces âmes généreuses.

Inappréciables sont les services qu'ont rendus et que rendent encore les Sœurs Grises dans la carrière de l'enseignement, dans le soin des malades, des pauvres et des orphelins; et assurément, elle ne manquera pas d'attirer les abondantes bénédictions du Ciel la décision qu'on a prise de convertir la vieille Maison-Vicariale en *Hospice des Vieillards et des Incurables*.

Réjouissons-nous et remercions Dieu en ce jour que le Seigneur a fait, et reportant notre pensée vers la fondatrice de cette communauté, qui a su accomplir une œuvre si sainte et si bienfaisante et dont la vie respire les plus belles vertus chrétiennes, formons le vœu que la sainte Église la glorifie bientôt et lui décerne les honneurs des autels. Hâtons, par nos prières, ce jour béni après lequel soupirent nos cœurs.

Monseigneur parla ensuite en anglais. Il expliqua comment nos communautés religieuses pouvaient entreprendre et accomplir de si grandes œuvres. On s'imagine parfois dans les milieux protestants qu'elles possèdent des sources de revenus plus ou moins magiques. Le secret est bien simple: Les communautés empruntent les fonds nécessaires pour réaliser ces grandes choses et le dévouement, l'abnégation, le travail, l'esprit d'économie et de pauvreté sont les véritables sources où elles puisent les revenus qui leur permettent de faire honneur à leurs affaires. La charité des âmes généreuses leur vient aussi en aide, mais elles tirent d'elles-mêmes, de leurs propres œuvres, la très grande partie des sommes considérables que requièrent de telles entreprises. Ces personnes consacrées à Dieu ne reçoivent aucun salaire et voilà déjà une économie fort tangible, qui constitue une source indirecte de revenus très appréciables. Sa Grandeur ajouta que les Sœurs Grises possèdent à bon droit l'estime et la reconnaissance de la population non-catholique, car bien que leur œuvre, comme l'hôpital ou l'hospice pour les vieillards, par exemple, soit catholique, elles ne font pas acception de personne lorsqu'il s'agit de soulager une misère ou une infirmité; leur charité s'exerce à l'endroit des non-catholiques comme des catholiques.

Monseigneur termina en invitant les personnes présentes à venir frapper la pierre et à déposer leur obole en témoignage de sympathie et de reconnaissance envers les si méritantes Sœurs Grises. Sa Grandeur frappa d'abord la pierre, le clergé le suivit et la foule défila ensuite, pendant qu'une fanfare exécutait de jolis morceaux de musique. Les cœurs, touchés par les paroles éloquentes de Mgr l'Archevêque et heureux de contribuer à l'érection de la maison, destinée principalement à l'administration générale de la vicairie de Saint-Boniface et à la formation de nouvelles religieuses, donnèrent généreusement.

Disons en terminant que l'édifice s'élève avec entrain et que tout fait présager que cette importante entreprise sera promptement menée à bonne fin, en dépit d'une grève momentanée des fournisseurs de briques. C'est le vœu que nous exprimons de tout cœur aux dévouées religieuses, qui ont la direction des travaux.

### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé Joseph Poitras, depuis cinq ans secrétaire de S. G. Mgr l'Archevêque, est nommé curé de Fannystelle, en remplacement de M. l'abbé Adrien Parreault, qui est retourné dans son diocèse.

— M. l'abbé J.-H. Prud'homme, D. D., remplace M. l'abbé Poitras comme secrétaire de Monseigneur.

— M. l'abbé J.-A. Beaudry, ancien vicaire à Ste-Anne des Chênes est nommé curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Thibeaucville.

— M. l'abbé A. Defoy, ci-devant curé de cette paroisse, est obligé de se retirer à cause de son mauvais état de santé.

— M. l'abbé Clovis Paillé est nommé vicaire à Ste-Anne des Chênes.

### FEU SŒUR PARENT.

Une des Sœurs Grises les mieux connues et les plus appréciées, Sœur M. Victoire Parent, dont la famille est de Letellier, Man., est décédée le 7 août à la Maison-Mère de Montréal. Mgr l'Archevêque, prévenu par une dépêche de la Rde Sœur Piché, assistante-générale, a répondu: *Très peiné*. Cette religieuse a sauvé la vie à Sa Grandeur en 1897. C'est grâce à ses soins habiles et dévoués que Monseigneur, miné par la fièvre typhoïde, a échappé à la mort, au dire même du Dr Dame, dont l'habileté est pourtant bien connue.

Sœur Parent jouissait à Saint-Boniface de la considération de tous et de l'estime même de ceux qui la connaissaient parmi nos frères séparés. Elle laisse un grand vide dans sa communauté où elle était tant aimée. Elle a surtout travaillé à l'ancien pensionnat des Sœurs Grises de Saint-Boniface et à l'hôpital, où les garde-malades la regrettent encore. C'était une femme supérieure et une religieuse modèle, vraie fille de la Vénérable Mère d'Youville. Elle était supérieure de l'hôpital de Morrisburg, États-Unis, quand elle a dû aller se faire soigner à la Maison-Mère où, Mgr l'Archevêque l'a visitée, à son retour d'Europe, en juillet dernier.

Que son âme jouisse bientôt du rafraîchissement, de la lumière et de la paix, dont parle la Sainte Eglise dans ses prières pour les morts.

— S. G. Mgr l'Archevêque a confirmé 104 enfants à la cathédrale dimanche 14 août.

## PROGRES DU DIOCESE DE PRINCE-ALBERT.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Paris: Les diocésains de Paris connaissent, au moins de nom, Mgr Pascal, Oblat de Marie-Immaculée, évêque de Prince-Albert, vaste diocèse du Nord-Ouest canadien. D'une lettre de ce prélat nous aimons à extraire un passage qui montre combien grande et fructueuse est la moisson apostolique dans ce pays. — Il y a dix-huit ans, écrit-il, que j'ai été envoyé dans la Saskatchewan pour y établir un nouveau vicariat apostolique. J'avais alors seize prêtres comme collaborateurs, tous Oblats de Marie-Immaculée. Nous n'avions alors que quelques milliers de catholiques, tant blancs qu'Indiens. Nous n'avions ni cathédrale, ni évêché convenable. Les années ont passé et le bon Dieu nous a donné une cathédrale et un évêché. Au lieu de 8 000 fidèles, nous en comptons environ 50 000, au lieu de 16 prêtres, plus de 60, et il nous en faudrait 12 de plus, parlant le français, l'anglais, l'allemand. Les églises, les écoles, les couvents et les hôpitaux se construisent partout. Les voies ferrées sillonnent le pays, hier encore désert. Des villes s'établissent autour de chaque gare. Nous sommes débordés par une immigration cosmopolite. Jugez maintenant de l'embaras du pauvre évêque pour donner à tant de monde ce qui est nécessaire pour le culte.

## ORDINATION DE M. L'ABBE CLOVIS PAILLE.

S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre à Saint-Charles le 14 août M. l'abbé Clovis Paillé, enfant de la paroisse. Douze prêtres assistaient à la cérémonie: les RR. PP. Allard, v. g., Gendreau, curé, Dandurand, Camper, Hénault, Poitras, Bousquet, Paillé, Magnan, Beaudin, Caron, o. m. i., et M. l'abbé Poitras, secrétaire. Des amis de Saint-Boniface et de Winnipeg s'étaient unis aux paroissiens.

Le sermon fut donné par le R. P. Hénault, o. m. i., du Cap de la Madeleine. Le prédicateur parla en français et en anglais, et rappela d'une manière éloquente la sublimité du sacerdoce catholique.

Le R. P. Gendreau, o. m. i., curé, remercia S. G. Mgr l'Archevêque d'avoir bien voulu faire l'ordination dans l'église paroissiale, ajoutant que la paroisse n'est pas indigne de ce témoignage de considération, puisque douze de ses enfants se sont déjà consacrés à Dieu dans le sacerdoce ou la vie religieuse.

Après l'ordination, un grand dîner, présidé par Monseigneur, fut servi par la famille du nouveau prêtre, sous les arbres du jardin.

Le lendemain, le nouvel ordonné chanta solennellement la messe, assisté comme diacre et sous-diacre de son frère le R. P. Paillé, o. m. i., de North Battleford, Sask., et de son cousin, M. l'abbé D. Lamy, de Saint-Boniface. Le R. P. Paillé donna le sermon de circonstance.

La Rde Sœur Marie-Liguori, des Sœurs de la Providence, résidant à l'hôpital de Kenora, Ont., sœur du nouveau prêtre, assistait à

ces belles cérémonies. Elle était accompagnée de la Rde Mère Pierre. Un autre frère, Georges, est scolastique oblat à Ottawa, et une autre sœur Sœur Marie-Lauriana, est novice chez les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Hochelaga.

Nos cordiales félicitations au nouveau prêtre et à la vénérable famille, dont cinq enfants se sont déjà consacrés au service du Seigneur.

### AUX INDES. (SUITE.)

#### LETTRE DE M. L'ABBE JOLYS.

A Lahore nous avons trouvé une température de 117 degrés à l'ombre et la réception de Monseigneur Estermans a été plus chaude encore. Sa Grandeur nous a fait elle-même les honneurs de sa très belle et très riche cathédrale, de son collège et de ses communautés religieuses. Les écoles, l'orphelinat et un ouvroir sont sous la direction des Sœurs de la Charité de Gand et des Sœurs Jésus-Marie de Sillery. La voiture de Sa Grandeur nous a conduits jusqu'au train qui nous a emportés à Mooltan, où nous sommes arrivés à cinq heures le lendemain matin et où nous avons trouvé à la gare les missionnaires de l'endroit nous attendant avec une voiture. Nous nous sommes reposés deux journées entières dans ce petit oasis de verdure, mais le thermomètre marquait là encore 117. Une des sœurs de Mlle Balcaen est en ce moment à la tête de la communauté des Sœurs de la Charité de Gand à Mooltan même. Le soir du second jour nous reprîmes le train qui nous ramena à Lahore à temps pour dire la sainte Messe le lendemain matin. Mgr Estermans continua à nous faire visiter Lahore dans sa voiture et voulut lui-même se faire notre cicerone. Son secrétaire ne nous quitta que dans notre compartiment au moment où le train s'ébranla à dix heures du soir pour nous mener à Agrah.

Dans cette ville nous trouvons deux merveilles indescriptibles. La première est un immense mausolée de marbre blanc de proportions colossales et d'un travail d'une finesse inouïe. La coupole s'élève à 120 pieds de hauteur; les murs, le parquet et les tombes sont incrustés de différentes couleurs de manière à former un véritable bijou. Les pierres précieuses étaient autrefois incrustées dans les sarcophages, mais les Anglais les ont fait sauter. La seconde merveille est le palais impérial qui ressemble à celui de Delhi, mais dont la richesse est encore plus grande. Deux jours nous sont nécessaires pour voir Agrah et ses monuments. Nous nous dirigeons ensuite vers Jaypour. C'est une capitale avec un Rajah plus ou moins indépendant. Elle est unique cette ville avec ses belles maisons mauresques toutes en rose. Dans ses vastes rues ensoleillées se presse une foule bariolée à donner le vertige et partout voltigent des myriades de pigeons tous

gris ardoise. Ces oiseaux semblent choyés de tout le monde et sont d'une familiarité extrême. La race a été très bien conservée, car on n'y voit pas le moindre mélange. Nous visitons une manufacture de ces fameux tapis d'Orient qui sont l'orgueil des riches salons. Ces pièces superbes sont tissées par des enfants de dix à seize ans. Nous voyons aussi tout un étalage d'objets en cuivre ciselé, bosselé et même cloisonné. C'est à éblouir et à donner de terribles tentations; mais nous si loin et la bourse est maigre. Une visite au palais du Rajah et c'est fini. Ce palais est immense et devait être superbe dans son luxe d'autrefois, mais on y sent aujourd'hui, non la misère, mais la gêne. Les éléphants de Sa Seigneurie sont allés au frais dans la montagne. Il n'en reste qu'un seul en cas de besoin, lequel a l'air de s'ennuyer fort sous le hangar qui lui sert d'étable.

*A suivre.*

### DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour Montréal le 24 août. Mgr Dugas, P. A., v. G., et M. l'abbé Prud'homme, secrétaire, l'accompagnaient. M. l'abbé Béliveau, chancelier part aujourd'hui pour aller lui aussi assister au Congrès Eucharistique. M. l'abbé Th. Paré est administrateur du diocèse.

— S. G. Mgr Francis Bourne, archevêque de Westminster, Angleterre, venu pour le Congrès Eucharistique, est passé à Saint-Boniface le 24 août. Il a été l'hôte de l'archevêché et a visité les deux villes sises sur la rivière Rouge. Il est reparti le même soir pour continuer sa visite à travers l'Ouest Canadien. Sa Grandeur était accompagnée de Mgr Butt, D. D., recteur du Collège Bède, et de son secrétaire, M. l'abbé Arthur Jackman.

— S. G. Mgr Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, est arrivé à Saint-Boniface le 13 août et est reparti le 15 pour Montréal. Sa Grandeur a bien voulu donner le sermon à la cathédrale le 14, dimanche.

— Le T. R. Père Patrick Murray, supérieur-général des Rédemptoristes, est venu visiter les maisons de Brandon et de Yorkton.

— La T. Rde Mère Marie-Louise de l'Immaculée-Conception, prieure générale des Chanoinesses des Cinq-Plaies, résidant à Dianio Marino, Italie, visite les couvents de sa communauté dans le diocèse.

— Mgr Eugène Lapointe, v. G., et supérieur du Séminaire de Chicoutimi, a fait parvenir à S. G. Mgr l'Archevêque la somme de \$16.50 comme offrande des élèves pour l'œuvre des Ruthènes.

— Le T. R. F. Firmin, supérieur général des Frères de la Croix de Lyon, est actuellement au Manitoba.

— Le 19 août le club des automobiles de Winnipeg a promené les orphelins de l'orphelinat Saint-Joseph et leur a servi un goûter. Comme c'était un vendredi les petits garçons firent des observations sur

les aliments gras que leurs amis protestants leur présentaient Et tout gentiment ces derniers firent aussitôt servir du maigre.

— Le diocèse de Saint-Boniface et celui de Saint-Albert ont envoyé chacun un char de gerbes de blé, qui décoreront un arc du Congrès Eucharistique de Montréal.

— Le 22 août au soir à la Maison-Chapelle de Saint Boniface S. G. Mgr l'Archevêque a donné le saint habit à la Rde Sœur Marie-Monique, née Catherine Kemball, de Winnipeg-

— Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., a chanté la grand'messe à Transcona, dimanche le 21 août, C'est la première messe célébrée dans cette ville qui surgit comme par enchantement à six milles de Saint-Boniface.

— La retraite des Oblats a eu lieu au Juniorat de Saint-Boniface du 16 au 23 août. Elle a été prêchée par le R. P. Hénault, o. m. i., du Cap de la Madèleine. S. G. Mgr l'Archevêque a présidé la clôture de la retraite.

— Le *Patriote de l'Ouest*, de Duck Lake, Sask., dirigé par le R. P. A.-G. Morice, o. m. i., a commencé à paraître le 22 août. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. C'est un excellent journal catholique et français, à huit pages, bien rédigé et bien imprimé. *Ad multos annos!*

— Les RR. PP. Oblats de l'Alberta continuent en ce moment à Strathcona, en face d'Edmonton, leur Juniorat. Ils pourront y recevoir cinquante élèves. Cette œuvre a été commencée l'an dernier à Pincher Creek, Alta., par le R. P. Charles Daridon, o. m. i.

— Une coquille dans la notice nécrologique du R. P. Van Gistern, o. m. i., au dernier numéro, porte 1879 au lieu de 1871, date de sa naissance.

— L'abondance des matières nous contraint à remettre encore la publication du compte-rendu de la visite de S. G. Mgr l'Archevêque dans la Saskatchewan et des noms des heureuses élèves de nos couvents, qui ont réussi aux derniers examens pour l'obtention des diplômes.

#### R. I. P.

Rde Sœur Tessier, [Eva Toupin], des Sœurs Grises de Montréal décédée à la Maison-Vicariale de Saint-Boniface.

— M. Ferdinand H. E. Gréa, frère du Rdissime Dom Gréa, décédé en France.

— M. Félix-Marie Marquet, décédé en France.

— M. Georges Lafricain, décédé à Montréal.

— M. Damase Côté, notaire, et M. Hyacinthe Côté, tous deux frères de Dame veuve Joséphine St-Denis et de Delle Caroline Côté, grandes bienfaitrices de nos missions de l'Ouest.